

Maintien et valorisation du Palais de la découverte

Courrier envoyé par les associations de professeurs spécialistes

Paris, le 4 février 2026

La lettre ci-dessous a été adressée par l'APBG (Association des professeurs de biologie et de géologie), l'APMEP (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public) et l'UdPPC (Union des professeurs de physique et de chimie).



Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Le Palais de la découverte, de par sa singularité dans la transmission des connaissances sur la recherche fondamentale, est un lieu unique pour la vulgarisation scientifique, un lieu vivant où la science se montre, se manipule, se discute, se vit.

Aujourd'hui, alors que sa réouverture tarde, nous, adhérentes et adhérents de l'APBG (Association des professeurs de biologie et géologie), de l'APMEP (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public), et de l'UdPPC (Union des professeurs de physique et de chimie), exprimons notre profonde inquiétude.

Il est indispensable de rappeler que les sciences font pleinement partie de la culture commune. Or, leur place dans la scolarité, comme la difficulté à faire vivre nombre de maisons des mathématiques ou musées des sciences en région, nous rappelle combien cette place reste fragile. Pourtant, pour comprendre le monde, en saisir les enjeux et construire collectivement un avenir souhaitable, nous avons besoin d'un langage commun : un langage où les sciences ont autant de place que l'art, l'histoire ou la littérature.

Et si les sciences peuvent se transmettre dans les classes ou dans les livres, se limiter à cela, c'est oublier l'essentiel et réduire la culture à sa seule dimension scolaire. C'est renoncer à ces expériences spectaculaires impossibles à mener en classe, à ces rencontres fortuites avec un animateur, une conférencière, à ces instants de découverte que seul un lieu culturel peut provoquer. Parce que les livres et Internet ne remplacent pas la culture vivante, celle que l'on partage avec d'autres, dans un espace commun. Dans un musée, même sans se parler, on apprend ensemble, on s'étonne ensemble. On comprend que la connaissance est un bien commun et une expérience sociale. De même qu'il serait impensable de remplacer un musée d'art par un cours d'arts plastiques, il est

impossible d'imaginer que la culture scientifique se passe du Palais de la découverte. Ses salles, ses démonstrations en direct, sa médiation fondée sur l'échange humain constituent un patrimoine immatériel irremplaçable.

Cela est d'autant plus important dans la perspective actuelle de lutte contre les stéréotypes sociaux et de genre et de recherche de l'égalité d'accès entre les femmes et les hommes dans les métiers scientifiques. La rencontre précoce avec des expériences scientifiques concrètes, inspirantes est l'un des leviers les plus efficaces pour encourager tous les jeunes à s'orienter vers les filières scientifiques. Dans un lieu où la curiosité prime sur la compétition scolaire, où l'expérimentation précède le jugement, les élèves – filles comme garçons – découvrent un rapport égalitaire à la science. Le Palais de la découverte est un espace où la connaissance appartient à toutes et tous, où les modèles féminins peuvent être valorisés, où chacune ou chacun peut se projeter comme scientifique, chercheuse, ingénieure, mathématicienne.

Son maintien et sa valorisation, au cœur d'un monument emblématique de Paris, constituent donc un enjeu majeur. C'est pourquoi nous vous appelons solennellement à agir pour garantir de manière claire et ambitieuse la réouverture rapide du Palais de la découverte dans les locaux initialement prévus. Nous savons en effet que la question des espaces occupés par le Palais de la découverte au sein du Grand Palais est toujours en négociation. 30 % du public est constitué de scolaires, il nous semble donc que le ministère de l'Éducation nationale a le devoir de s'exprimer sur le sujet.

En défendant ce lieu, vous défendez non seulement la science, mais aussi la culture partagée, l'avenir de notre pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.